

Octobre 2021

Année 13, No. 8



Dans ce numéro :

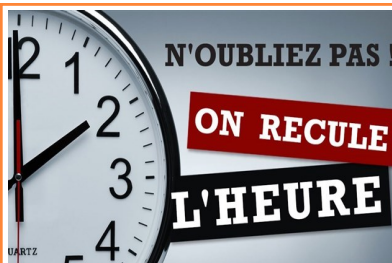
Message du maire	1
Échos du conseil	2
Les bons coups!	2
Bibliothèque	2
Loisirs, culture et vie communautaire	3
Sécurité publique et incendie	4
Élections municipales 2021	4

Aide-mémoire

Prochain versement de taxes :
Mardi 2 novembre 2021

La Municipalité vous invite à participer à la prochaine séance ordinaire du conseil :

Lundi 22 novembre 2021 à 19 h 30
Salle J.-Adolphe-Ardouin
2114, chemin du Tour-du-Lac



Pensez à régler vos horloges, nous passerons à l'heure d'hiver durant la nuit du **6 au 7 novembre**, nous reculerons d'une heure.

Pensez aussi à remplacer les piles de votre détecteur de fumée!

MUNICIPALITÉ alliée

CONTRE
la violence conjugale

Nominingue « Le pays où l'on revient »



Message du maire

Chères Nomininguaises,

Chers Nominguois,

Voici mon dernier message du maire. Ce fut un honneur et un plaisir pour moi de vous servir comme maire de notre belle communauté durant les huit dernières années. En équipe, nous avons pris une multitude de décisions qui ont toujours eu comme objectif l'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyennes et citoyens de notre fière Municipalité. Je peux vous assurer que toutes ces décisions ont toujours été prises suite à des échanges, des débats empreints de respect et d'ouverture.

La vie dans une municipalité est l'affaire de tous : agir avec civisme et respect l'un envers l'autre, protéger notre environnement, participer aux activités communautaires et si possible, faire du bénévolat, voilà autant de façons de vivre ensemble. Je vous enjoins donc de poursuivre à prendre votre place dans notre belle communauté!

Merci à toutes et tous les élu(e)s qui m'ont accompagné durant ces années. Merci aussi aux fonctionnaires municipaux qui sont toujours prêts à vous servir. Enfin, **MERCI** à vous, la population de Nominingue pour votre support et votre confiance!

Au plaisir de se revoir!

Georges Décarie, maire

Site de RDD libre-service

Il est possible d'apporter les résidus domestiques dangereux au point de dépôt libre-service en tout temps au garage municipal situé au 670, rue Sainte-Anne.

Articles qui sont permis d'apporter

- Aérosol, vernis*, peinture*, solvant*;
- Micro-onde et électroménager sans halocarbure;
- Détergent à lessive* et désinfectant*;
- Pile AAA à D (alcaline-nickel-cadmium);
- Téléviseur, écran d'ordinateur, matériel informatique et électronique;
- Petite bonbonne de propane (1.02 lb et moins);
- Huile et filtre à l'huile usagé, essence, mazout, antigel* et lave-vitre*;
- Produits pour piscine, herbicide, insecticide, pesticide et engrais chimique;
- Détecteur de fumée, manomètre, thermomètre et baromètre;
- Styromousse et polystyrène (plastiques #6);
- Contenants alimentaires PROPRES, souples ou rigides (verre, emballage de protection, barquette en styromousse).



* Les contenants ne doivent pas être vides, les contenants vides vont dans le bac vert.

Échos du conseil

1- Annulation de l'appel d'offres S2021-02 – Réfection des chemins des Bouleaux et des Geais-Bleus

Suite à la réponse favorable du ministre des Transports de prolonger le délai de réalisation des travaux jusqu'au 24 septembre 2022, la Municipalité annule l'appel d'offres S2021-06 et autorise le directeur général à procéder aux différentes étapes d'un nouvel appel d'offres public pour la réfection de ces chemins en 2022.

2- Adoption du règlement numéro 2017-409-6 modifiant l'annexe « R » Limites de vitesse du règlement numéro 2017-409 concernant la circulation et le stationnement

Puisque le règlement numéro 2017-409 régit la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière sur le territoire de la municipalité de Nominigüe, le conseil municipal a adopté une nouvelle limite de vitesse sur une partie du chemin des Buses, à partir du chemin des Colibris.

3- Adoption du règlement numéro 2012-362-8-1 découlant du règlement numéro 2012-362-8 modifiant le règlement numéro 2012-362 relatif au zonage et ses amendements

Le conseil municipal adopte le règlement numéro 2012-362-8-1 en retirant les dispositions non conformes aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions de son document complémentaire, tel que défini au document d'analyse du service de l'aménagement de la MRCAL et en apportant les correctifs nécessaires aux ambiguïtés soulevées dans ce même avis.

4- Étude sur le touladi au Grand lac Nominigüe

Remboursement de factures à l'Association de chasse et pêche de Nominigüe (ACPN)

Afin de trouver des pistes de solution à la non-reproduction de la truite grise au Grand lac Nominigüe, la Municipalité a confirmé son soutien financier à l'ACPN. Une subvention d'un montant de quatorze mille six cent quarante-deux dollars (14 642 \$) lui sera versée pour effectuer la continuité de leur étude sur le touladi au Grand lac Nominigüe.

5- Achat d'un VTT et d'une mini dameuse pour les sentiers de ski de fond au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Dans un souci d'optimisation des deniers municipaux, l'entretien de nos sentiers de ski de fond sera dorénavant effectué à l'interne. En ce sens, le conseil municipal a autorisé l'achat d'un VTT ainsi que d'une mini dameuse aux montants respectifs de vingt mille deux cent quatre-vingt-quinze dollars (20 295 \$) et quatorze mille deux cent soixante-dix dollars (14 270 \$), plus les taxes applicables.

Les bons coups!

Nouvelle patinoire pour l'hiver 2021-2022

La réfection de la patinoire avance rondement, il ne reste plus que les bandes à installer, la date restant à déterminer.

L'Autre Laurentides



Ça y est! La démarche d'attractivité municipale « **L'AUTRE LAURENTIDES** » est débutée! Un comité dynamique s'est approprié la démarche et s'est rencontré afin de mettre en valeur ce qui est accrocheur et inspirant à Nominigüe! Merci à Tessa Filiatrault, Simon Généreux, Catherine Godard, Claudy Harvey, Dave Généreux, Suzie Radermaker, Bruno Sanssouci, Marie-Josée Choinière et Catherine Clermont. Suivez-nous prochainement sur nos réseaux sociaux pour découvrir notre belle Municipalité. facebook.com/LAutreLaurentides/

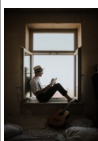
Bibliothèque

Heures d'ouverture

Mardi et mercredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Jeudi et vendredi : 13 h à 19 h

Samedi : 10 h à 15 h



MUSIQUE ET POÉSIE - JEUDI 21 OCTOBRE - 17 H À 19 H

Dans une formule 5 à 7, venez écouter nos amateurs de poésie qui vous feront découvrir des poètes québécois et d'ailleurs avec l'accompagnement musical de Charles Bilodeau. C'est un rendez-vous à ne pas manquer à la salle J.-Anthime-Lalande.

HEURE DU CONTE - SAMEDI 30 OCTOBRE - 10 H

Tante Claire vous invite à venir célébrer l'Halloween à la salle J.-Anthime-Lalande. **N'oubliez pas de venir costumer!**

Pour vous inscrire aux activités, veuillez communiquer avec Mme France Mercure au 819 278-3384 poste 234.

*** Prendre note que le passeport vaccinal sera exigé**



Loisirs, Culture et Vie Communautaire

Club de l'Âge d'Or - bénévoles recherchés!



Le Club souhaiterait bientôt reprendre ses activités autour du 1^{er} novembre prochain. Pour ce faire, le Club de l'Âge d'Or est à la recherche de bénévoles pour être responsables de jeux divers et du marché aux puces. Le Club recherche notamment une personne ayant des compétences au niveau administratif et informatique pour effectuer des bilans, des rapports financiers, échanger de la correspondance avec la FADOQ et pour transmettre de l'information aux membres du Club. Nous attendons impatiemment de faire votre connaissance!

Pour information : M. Claude Castonguay 819 278-4862
M. Albert Paiement 819 278-4777

Jour du Souvenir 2021



Le **jeudi 11 novembre** prochain de **10 h 45 à 11 h 45**, vous êtes tous invités à la commémoration du jour du Souvenir qui se déroulera près du **cénotaphe**, sur le terrain de la Gare de Nominigüe, situé au **2150, chemin du Tour-du-Lac**.

C'est donc un rendez-vous pour se souvenir des 2,3 M personnes qui ont servi tout au long de l'histoire de notre pays et des 118 K personnes qui y ont laissé leur vie.

** Prendre note que le passeport vaccinal sera exigé*

COURS D'ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE pour les 50 ans et plus

Maximisez les bienfaits pour votre santé en vous joignant au groupe en associant l'activité physique à la vie sociale. Les cours ont lieu tous les **mardis et jeudis, de 9 h 30 à 12 h**, à la salle J.-Adolphe-Ardouin.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec **Mme Gisèle Godbout** au **819 278-0904**.

** Prendre note que le passeport vaccinal sera exigé*



GROUPE DE TRICOTEUX(SES) pour tous(tes)!

Joignez-vous à des gens qui aiment se regrouper pour échanger avec d'autres tricoteux(SES) et d'autres qui aiment appartenir à un groupe pour être mieux encadrés dans la réalisation d'un projet. Quoique vous apparteniez ou non à un groupe, vos motivations ne sont pas toujours les mêmes!

Les cours ont lieu tous les **mercredis, de 13 h à 15 h**, à la salle J.-Adolphe-Ardouin.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec **Mme Arlette Laliberté** au **819 278-4920**.

** Prendre note que le passeport vaccinal sera exigé*



HALLOWEEN - 31 octobre 13 h à 15 h 30

Rendez-vous sur le terrain de la Gare, pour visiter le parcours d'Halloween réalisé par différents organismes de chez nous.

À **15 h**, un **concours de confection de citrouilles et de costumes** aura lieu! Les inscriptions se feront sur place, par catégories de 13 ans et moins, de 14 ans et plus et en famille! **Détails à venir!**

Nous en profitons pour inviter tous les citoyens qui demeurent dans des secteurs plus éloignés ou moins fréquentés, à venir distribuer des friandises avec nous!

Veuillez réserver votre espace à l'avance en communiquant avec **Mme Fannie Whissell** au **819 278-3384** poste 247 ou **adm@municipalitenominigüe.qc.ca**

JOYEUSE HALLOWEEN

** Prendre note que les enfants de 10 ans et moins doivent venir accompagnés d'un adulte et que le passeport vaccinal est obligatoire pour les 13 ans et plus.*



RÉUNIONS ALCOOLIQUES ANONYMES

Si vous éprouvez des difficultés à contrôler votre façon de boire ou si elle vous cause des inquiétudes et des problèmes, « AA » t'invite à ses réunions et discussions les **vendredis soirs à 20 h au sous-sol de l'hôtel de ville de Nominigüe**, dans la salle intermédiaire (l'entrée est située à l'arrière). Les « AA » ne vous promettent pas de résoudre vos problèmes, mais ils peuvent vous montrer comment apprendre à vivre sans alcool, un jour à la fois.

Pour information : 819 623-6677



NOTRE MISSION

Les Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL) est un organisme qui a pour mission de sensibiliser, de mobiliser et d'engager les jeunes, leur famille et l'ensemble des acteurs du milieu autour de la persévérance scolaire et de la réussite éducative.



Nominique Bureau municipal

« Le pays où
l'on revient »

2110, chemin du Tour-du-Lac
Nominique (Québec) J0W 1R0

Téléphone : 819 278-3384
Télécopieur : 819 278-4967

Retrouvez-nous sur le Web

municipalitenominique.qc.ca

facebook.com/municipalitenominique

nominique.appvoila.com

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi
8 h à 12 h
13 h à 16 h

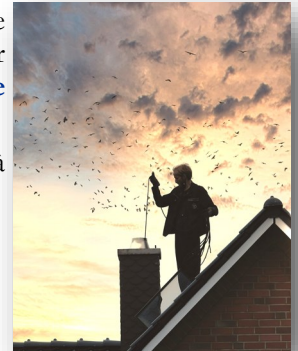
Sécurité publique et incendie

Ramonage de la cheminée

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et la créosote agrippées aux parois, qui sont très inflammables. **Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année et selon la qualité et la quantité du bois brûlé.**

Un professionnel en ramonage, détenteur d'une licence RBQ, fera des interventions à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison :

- Brossage vigoureux de la cheminée;
- Vérification de l'état du système de chauffage en entier;
- Nettoyage de chacune de ses composantes et ajustement des pièces;
- Vérification des distances de dégagement autour de l'appareil;
- Signalement de bris ou de détérioration de l'appareil.



Les buches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de créosote.

Source : Gouvernement du Québec

Élaborer un plan d'évacuation

En cas d'incendie, vous et tous les occupants de votre résidence devez savoir quoi faire. C'est pourquoi, si ce n'est pas déjà fait, il est important de :

- Définir un point de rencontre à l'extérieur, un endroit qui soit le plus près possible de la rue et le plus loin possible de la maison pour vous protéger contre les explosions ou d'autres complications éventuelles;
- Identifier les sorties de votre résidence;
- Indiquer l'itinéraire que chaque occupant devra prendre pour sortir depuis sa chambre, la cuisine, le salon, le sous-sol et toutes les autres pièces.

Pour accéder à un exemple de plan d'évacuation, consultez le lien suivant : securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_incendie/prevention_securite/materiel_education/adultes/depliant_evacuation.pdf

Élections municipales 2021 - 7 novembre 2021

COMMISSION DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

À la mi-octobre, un avis d'inscription sera transmis à chaque personne inscrite sur la liste électorale. Si vous ne recevez pas d'avis et que vous croyez avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale, vous pourrez vous présenter à la Commission de révision de la liste électorale qui se tiendra à l'hôtel de ville au 2112, chemin du Tour-du-Lac, à Nominique (salle du conseil J.-Anthime-Lalande, entrée par la bibliothèque).

Dates et heures où siégera la Commission de révision de la liste électorale :

Le lundi 18 octobre de 14 h 30 à 17 h 30, le vendredi 22 octobre de 19 h à 22 h et le lundi 25 octobre de 10 h à 13 h. Vous devrez avoir en mains deux pièces d'identité (permis de conduire, carte d'assurance-maladie, etc.). Veuillez noter que le port du masque est obligatoire pour accéder au local.

IMPORTANT : POUR VOTER, VOTRE NOM DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE!

Pour en savoir plus concernant l'avis public de la révision de la liste électorale ou l'avis public aux propriétaires non domiciliés, consultez nos réseaux sociaux facebook.com/municipalitenominique, le site Web de la Municipalité municipalitenominique.qc.ca ou la plate-forme Voilà!.

Pour toute information concernant les élections municipales, veuillez communiquer avec le président d'élection, **M. François St-Amour** en téléphonant au 819 278-3384 ou par courriel à reception@municipalitenominique.qc.ca